

# Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarches.com](http://centraledesmarches.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.  
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Marchés publics

Procédure adaptée

### Commune de Riec-sur-Belon

Travaux d'entretien et de modernisation de la voirie communale

## PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : commune de Riec-sur-Belon, 4, rue François-Cadoret, 29340 Riec-sur-Belon.
- Objet du marché** : travaux d'entretien et de modernisation de la voirie communale.
- Lieu(x) d'exécution** : commune de Riec-sur-Belon, 29340 Riec-sur-Belon. Il n'est pas prévu de décomposition en lots.
- Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :  
1. prix des prestations (DOE) : 40,0 %,  
2. valeur technique : 50,0 %, 2.1. moyens humains et matériels : 25,0 %, 2.2. approche et compréhension technique : 10,0 %, 2.3. délai d'intervention d'urgence : 15,0 %, 3. qualité du mémoire technique : 10,0 %.
- Dossier de consultation** : dossier de consultation à retirer à l'adresse suivante : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/> Référence du marché : TRA\_MOVOICO\_0620.
- Nature du marché et type de procédures** : accord-cadre de travaux renouvelable, procédure adaptée ouverte.
- Date limite de réception des candidatures** : le mardi 30 juin 2020 à 12 h 00.
- Renseignements complémentaires** : pour les renseignements d'ordres administratif et technique : mairie de Riec-sur-Belon, tél. 02 98 06 40 13. Mail : [directiontechnique@riecsurbelon.fr](mailto:directiontechnique@riecsurbelon.fr)
- Date d'envoi du présent avis à la publication** : le mardi 9 juin 2020.



Relance lot plomberie-chauffage-ventilation  
Projet de construction de : 15 logements individuels  
logatifs : rue des Rossignols et projet de rénovation de 1 logement individuel : rue Père-Hardouin et 1 logement individuel : 22, rue Le-Déan, Quimper

## PROCÉDURE ADAPTÉE

OPAC de Quimper-Cornouaille, Office Public de l'Habitat.  
**Indication des tranches** : il est prévu 3 tranches de travaux pour la présente opération.  
**Indication des travaux** : Lot unique : plomberie, chauffage, ventilation.  
**Soumissions et pièces par voie électronique sur le site** : <http://opac.cornouaille.bretagne-marchespublics.com> pour le lundi 29 juin 2020 avant 17 h 00.

**Renseignements** :  
- SLM Architecture, n° 35, boulevard Pennanguer, 29140 Kernevel, Rosporden. Téléphone 02 29 20 09 60, [sim@slm-archi.fr](mailto:sim@slm-archi.fr).  
- Cabinet Viol - Economiste de la Construction, 5, route de Saint-Thomas, 29170 Pleuveu. Téléphone 02 98 54 62 45, [viol.economiste@orange.fr](mailto:viol.economiste@orange.fr).  
- service technique de l'OPAC de Quimper-Cornouaille, 85, rue de Kergestin, CS 23005, 29334 Quimper cedex, téléphone 02 98 55 64 00, [lgouadon@opac-cornouaille.fr](mailto:lgouadon@opac-cornouaille.fr)  
Les mentions fixées aux articles 48 à 54 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 figurent dans le règlement de la consultation.  
**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :  
- la lettre de candidature modèle DC1 ou équivalent,  
- la déclaration du candidat, modèle DC2 ou équivalent, permettant l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.  
- la copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,  
- les attestations sur l'honneur pour justifier :  
- que le candidat n'entre pas dans le cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,  
- qu'il n'a fait l'objet d'aucune condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées par le Code du travail,  
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales pour l'année précédant l'année de la consultation.  
Les critères de jugement des offres figurent dans le règlement de la consultation.  
**Négociation** : se référer à l'article 2 du règlement de la consultation.  
**Le dossier dématérialisé est à télécharger** gratuitement à l'adresse <http://opac-cornouaille.bretagne-marchespublics.com>  
**Date d'envoi à la publication** : le 9 juin 2020.

**MARCHÉS PUBLICS**

**LACENTRALEDES MARCHÉS.COM**  
*Vous prochain marché est là!*

**TOUTES LES PLATEFORMES  
TOUS LES APPELS D'OFFRES  
TOUS LES DCE**

**1 SEUL SITE  
POUR COLLECTER LES ANNONCES  
ET LES CAHIERS DES CHARGES**

**ouest france**  
Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.  
Cofondateur : M. François Desgrées du Lou.  
Fondateur du Comité éditorial : M. François Régis Hutin.

Société « Ouest-France », S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €. **Siège social** : 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. **Tél. 02 99 32 60 00** - Fax 02 99 32 60 25. [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr) [Facebook.com/ouestfrance](https://facebook.com/ouestfrance) Twitter : @OuestFrance

**Directeur de la publication** : M. Louis Echelard.  
**Rédacteur en chef** : M. François-Xavier Lefranc.

**Principale associée** : SIPA (Société d'investissements et de participations), contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste (association loi 1901), présidée par David Guiraud.

**Membres du Conseil de Surveillance** : MM. David Guiraud, Président, Michel Camdessus, Vice-Président, Mmes Christine Blanc-Patin, Valérie Cottreux,

**Abonnez-vous au PACK FAMILLE**

**29€ /mois au lieu de 51€**

- Le journal papier, chez vous 7j/7
- L'accès aux contenus et services numériques + 4 abonnements à offrir
- Des exclusivités abonnés sur LaPlace

[abo.ouest-france.fr](http://abo.ouest-france.fr) ou **02 99 32 66 66** (appel non surtaxé)

Annabel Desgrées du Lou, Laurence Méhaignerie, Claire Thévenoux, MM. Denis Boissard, Bruno Frappat, SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou, Association Ouest-France Solidarité représentée par M. Paul Hutin.

**Membres honoraires** : M. Georges Coudray, M. Jacques Duquesne, M. François-Xavier Hutin.  
**Membres du Directoire** : M. Louis Echelard, Président, M. Matthieu Fuchs, Vice-Président, Directeur Général, M. Jean-Paul Boucher, Mme Jeanne-Emmanuelle Hutin-Gapsys, M. Philippe Toulemond.

**Bureaux parisiens** : 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00.  
**Publicité extralocale** : 366 SAS. Tél. 01 80 48 93 66. [www.366.fr](http://www.366.fr)

**Déjà abonné ?**  
Gérez votre abonnement sur [votrecompte.ouest-france.fr](http://votrecompte.ouest-france.fr)  
Appelez un conseiller du lundi au vendredi de 8h à 18h en privilégiant le créneau 12h - 15h

**Publicité locale** : Précom Tél. 02 30 88 07 72. [www.precom.fr](http://www.precom.fr)

Commission paritaire n° 0620 C 86666 N° ISSN : 0999-2138.

**Impression** : Ouest-France, 10, rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9 et parc d'activités de Tournebrière, 44118 La Chevrolière ; Société des publications du Courrier de l'Ouest, 4, bd Albert-Blanchon, 49000 Angers.  
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, à partir de 64 à 100% de fibres recyclées. **Eutrophication** : 0.010kg/tonne.  
Tirage du vendredi 12 juin 2020 : 651 030

## Marchés publics

Procédure formalisée

### Brest Métropole

Fourniture de logiciels et prestations associées

## RECTIFICATIF

### Aux annonces parues les 17 et 21 mars 2020

**Dans la rubrique «délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre»** : au lieu de 3 mois à compter de la date limite de réception des offres, lire : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Dans la rubrique «date limite de réception des offres»** : au lieu de : 16 juin 2020 à 12 h 00, lire : 23 juin 2020 à 12 h 00.

**Dans la rubrique «modalités d'ouverture des offres»** : au lieu de : 16 juin 2020, lire : 23 juin 2020.

**Dans la rubrique «durée des accords-cadres», uniquement pour le lot 1** : au lieu de : durée de 24 mois et 1 reconduction, lire : l'accord-cadre est conclu pour une durée allant de sa date de notification au 30 juin 2022, pour sa période initiale. Une reconduction possible, pour une durée de 2 ans.

**Date d'envoi du présent avis** : 9 juin 2020.

### Avis administratifs

## Projet d'extension de la réserve naturelle nationale d'Iroise

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application du Code de l'environnement et par arrêté préfectoral n° 2020157-0004 du 5 juin 2020, une enquête publique portant sur le projet susmentionné est ouverte pendant 22 jours consécutifs, du lundi 29 juin 2020 au lundi 20 juillet 2020 inclus, dans les communes du Conquet et de l'Île Molène. Le dossier d'enquête comporte :  
1° un plan de délimitation, à une échelle suffisante, du territoire à classer,  
2° les plans cadastraux et états parcellaires correspondants,  
3° une étude sur les incidences générales et les conséquences socio-économiques du projet comprise dans le dossier intitulé «dossier d'extension de la réserve naturelle nationale d'Iroise»,  
4° la liste des sujétions et des interdictions nécessaires à la protection de la réserve ainsi que les orientations générales de sa gestion,  
5° un résumé de l'étude scientifique prévue à l'article R.332-1 du Code de l'environnement compris dans le dossier intitulé «dossier d'extension de la réserve naturelle nationale d'Iroise». Ce dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête :  
- sous format papier dans les mairies des communes concernées, à la sous-préfecture de Brest, ainsi qu'à la préfecture du Finistère (Quimper),  
- sous format numérique à la mairie du Conquet et de l'Île Molène, aux jours et heures habituels d'ouverture au public ainsi qu'aux adresses électroniques suivantes : <https://www.parc-marin-iroise.fr> ou [www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr)  
Des informations relatives à ce projet peuvent être demandées au Parc naturel marin d'Iroise et il est possible de demander à ses frais communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture du Finistère.

Des observations et propositions peuvent être faites :  
- sur le registre mis à disposition en même temps que le dossier,  
- par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête «hôtel de ville, 27, rue du Lieutenant-Jourdren, 29217 Le Conquet»,  
- par voie électronique à : [pref-enquete-reserve-iroise@finistere.gouv.fr](mailto:pref-enquete-reserve-iroise@finistere.gouv.fr) (observations reçues jusqu'à 17 h 30 le lundi 20 juillet 2020).  
Les observations sont consultables dans les meilleurs délais au siège de l'enquête (observations écrites par voie postale ou reçues pendant les permanences du commissaire enquêteur) ou sur le site de la préfecture (observations sous forme électronique) et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Mme Nicole Devauchelle (océanographe, directeur de recherche Ifremer retraitée) a été nommée commissaire enquêteur. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur pourra être désigné après interruption de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur recevra les déclarations écrites et orales des intéressés en mairie de :  
Communes, dates, heures :  
- Le Conquet, 29 juin 2020, 8 h 30 à 12 h 00,  
- Île Molène, 4 juillet 2020, 9 h 00 à 12 h 00,  
- Le Conquet, 10 juillet 2020, 14 h 00 à 17 h 00,  
- Le Conquet, 20 juillet 2020, 14 h 00 à 17 h 30.

À l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur est mise à disposition pendant un an dans les mairies où s'est déroulée l'enquête, en sous-préfecture de Brest ainsi qu'en préfecture du Finistère à Quimper ou sont consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère ([www.finistere.gouv.fr](http://www.finistere.gouv.fr) - rubrique publications). Les personnes désirent obtenir communication du rapport et des conclusions doivent en exprimer la demande auprès des services de la préfecture du Finistère. Le ministre de la transition écologique et solidaire est compétent pour prendre la décision d'extension du périmètre de la réserve naturelle nationale d'Iroise.

## Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service

Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.

Il engage dans ces opérations sa responsabilité.

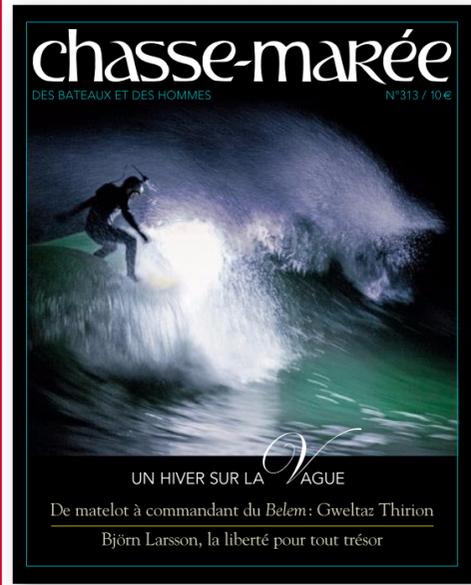
Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.

### Testament

## Le Pacs ne crée pas d'alliance

Le problème s'était posé après l'ouverture d'un testament qui donnait l'héritage aux enfants, excepté un bien immobilier, donné à une nièce. Il s'agissait d'un "testament authentique", c'est-à-dire dicté à un notaire devant deux témoins. L'un d'eux était lié à la légataire par un pacte civil de solidarité (Pacs). Les enfants, héritiers naturels, refusaient de donner l'immeuble légué car, selon eux, le testament était nul. Selon la loi, les témoins ne peuvent être ni les bénéficiaires du testament (légataires), ni leurs parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclusivement, ni les clercs du notaire. Le partenaire pacsé, disaient les enfants, a le même intérêt qu'un "allié", un époux notamment, à voir son partenaire recueillir une partie de l'héritage. Il est logiquement soumis à la même interdiction. Pour respecter l'esprit protecteur de la loi, toute intervention doit lui être interdite dans la rédaction du testament. Les juges d'appel leur avaient donné raison. Mais le Pacs n'est pas le mariage, a rectifié la Cour de cassation, et l'alliance n'existe que par "le seul effet du mariage". Sur cette question précise du testament, un partenaire pacsé peut être témoin de sa rédaction au profit de l'autre. (Cass. Civ 1, 28.2.2018, Y 17-10.876).

## LA REVUE DE LA CULTURE MARITIME



## À LA UNE

### DE MATELOT À COMMANDANT, GWELTAZ THIRION

Gweltaz Thirion est l'un des deux capitaines du trois-mâts nantais *Belem*. Le parcours de ce baroudeur prouve qu'on peut commencer matelot et commander l'un des fleurons de la flotte traditionnelle française...

### LA ROCHELLE DANS L'ŒIL DE COGNACQ

Théophile Cognacq (1817-1896) fut l'un des pionniers de la photographie à La Rochelle. Aujourd'hui, l'un de ses descendants nous ouvre les archives de son atelier, révélant la vie d'un port en pleine métamorphose.

### UN HIVER SUR LA VAGUE: TROIS SURFEURS EN BRETAGNE

Aurel Jacob, Tony Pellen et Julie Poux partagent la passion du surf, chacun à leur manière. Ils nous racontent ce qu'ils cherchent et ce qui les motive, chaque jour, à retourner dans l'eau, en toute saison.

### LES YOLES SILVESTRE ET LE DUC DE FRAMBOISIE

L'étude d'une yole signée d'Humbert Silvestre dit Philippe fait revivre ce constructeur virtuose, également auteur en 1853 du *Duc de Framboisie* chef-d'œuvre légendaire dans le monde du canotage... et du café-concert!

### COURSES FOLLES ENTRE FRISE ET HOLLANDE

À la voile, à l'aviron, à la perche ou en halant leurs chalands à travers les Pays-Bas, les concurrents de la Strontrace et du Beurtever célèbrent chaque année la navigation à l'ancienne, en carburant à l'énergie pure.

### BJÖRN LARSSON, LA LIBERTÉ POUR TOUT TRÉSOR

À Helsingborg, rencontre avec un écrivain qui, après Stevenson, a magistralement endossé le costume de Long John Silver. Marin polyglotte, touche-à-tout, il est né en Suède, mais le mouvement est sa seule patrie.

**J'AI ME LA CHASSE-MARÉE**

**JE M'ABONNE**

Neuf numéros par an, version numérique offerte

**69,90 €**

et je reçois en cadeau le livre :

*Visitez les phares de France*

[WWW.CHASSE-MAREE.COM](http://WWW.CHASSE-MAREE.COM)

## ACTUELLEMENT EN KIOSQUE ET EN LIGNE